



Mairie de VER-SUR-MER

**Arrêté établissant le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025**

**VU le Code Général de la Fonction Publique**

**VU les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,**

**VU la délibération 2025.12.06 du 5 décembre 2025 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,**

**VU la l'arrêté n°RH 03-25 fixant les lignes directives de gestion à compter du 30 décembre 2025.**

**ARRETE**

**Article 1** le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Avancement au grade de : adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe.

NOM / PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE EFFET DE LA NOMINATION
LEMOUSSU Marie	Adjoint technique territorial	30.12.2025

**Article 2** : le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L.522-26 du Code Général de la Fonction Publique.

Fait à VER SUR MER, le 6 décembre 2025

Lysiane LE DUC DREAN, Maire



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le

Signature de l'agent

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. monnaie".